

*Paru sur le site « Première chaîne de TV publique d'Arménie »
Traduction de l'arménien, Sahak Sukiasyan*

Le sort des prisonniers de guerre arméniens détenus en Azerbaïdjan évoqué au Parlement européen

Le 19 mars, à l'initiative de M. Andrey Kovatchev, membre de la commission permanente des affaires étrangères pour l'Arménie, le Député européen bulgare, (Démocrates Chrétiens / Groupe PPE), s'est tenue au Parlement européen de Bruxelles une conférence intitulée « *Les prisonniers de guerre arméniens en Azerbaïdjan : la situation trois ans après l'adoption de la résolution du Parlement européen sur le sujet* »

Lors de la conférence, M. Andrey Kovatchev et l'Ambassadeur d'Arménie à Bruxelles, M. Dikran Palayan ont tous deux prononcé un discours d'ouverture.

Les principaux participants à cette conférence étaient M. Yéghishé Giragossian, Représentant de l'Arménie pour les affaires juridiques internationales, M. Simon Papouachvili, directeur du programme « Europe de l'Est/Caucase du Sud » de l'organisation du Partenariat international pour les droits de l'homme, Mme Siranouche Sahakian, co-fondatrice de l'ONG « la voie du Droit » et spécialiste de droit international, M. Arif Yunus, responsable du département des conflits et des migrations de « *l'Institut azerbaïdjanais de la paix et de la démocratie* », et Mme Hilda Tchoboian, représentante du projet « Libertas 2020 » et présidente du « *Centre Covcas pour le droit et la résolution des conflits et de l'Observatoire de l'arménophobie* ». Le député européen François-Xavier Bellamy avait à cette occasion adressé un message vidéo de salutation et de soutien aux participants.

Dans son intervention, M. Andreï Kovatchev a souligné l'importance de la résolution adoptée par le Parlement européen concernant les prisonniers de guerre arméniens et sa mise en œuvre. Il a également évoqué le récent échange de prisonniers, tout en soulignant qu'il restait encore beaucoup à faire. M. Kovatchev a également souligné que ce problème humanitaire devrait toujours figurer en tête de l'ordre du jour et que des efforts devraient être déployés pour conclure un accord de paix entre les parties.

M. Dikran Palayan, Ambassadeur d'Arménie, a insisté sur l'importance des résolutions adoptées par le Parlement européen, mais a aussi souligné la nécessité de développer des mécanismes pour leur mise en œuvre. Il a rappelé le fait que les Arméniens illégalement détenus dans les prisons de Bakou étaient en réalité des otages. M. Palayan a également souligné la nécessité de mettre en œuvre les accords conclus grâce à la médiation de M. Charles Michel, Président du Conseil européen, indiquent que dans ce contexte le principe de cohérence était de la plus haute importance. Il a

donc rappelé que la mise en œuvre de ces accords par le régime Aliev ne pourra avoir lieu que si l'UE fait preuve de cohérence.

M. Yéghishé Guiragossian a fait une présentation exhaustive des activités menées sur cette question devant les tribunaux internationaux. Il a particulièrement insisté sur le fait que la « boîte à outils » internationale spécialement conçue pour le rapatriement des prisonniers de guerre est assez limitée et que l'Azerbaïdjan abuse largement de cette situation. La partie azerbaïdjanaise qualifie les prisonniers de « *terroristes* » et les soumet à des procès factices aux verdicts fabriqués de toutes pièces. Dans son discours, M. Guiragossian a présenté quelques cas spécifiques et la nature juridique de ces cas.

Mme Siranouche Sahakyan a présenté plus en détail les affaires portées devant la Cour européenne des droits de l'homme et a cité quelques exemples parmi bien d'autres. Elle a également souligné qu'il était interdit de soumettre les prisonniers de guerre à des tortures et à des souffrances supplémentaires. Mme Sahakyan a indiqué que les prisonniers de guerre libérés et rapatriés enduraient encore jusqu'à ce jour des souffrances psychologiques.

M. Simon Papouachvili a noté qu'à la suite de l'enquête menée par son organisation, il était apparu clairement que les prisonniers de guerre arméniens détenus en Azerbaïdjan ne bénéficiaient pas de l'aide médicale et juridique nécessaire. En d'autres termes, d'avoir un avocat de leur choix. Il a ajouté que les prisonniers de guerre sont soumis à des tortures et à des souffrances indescriptibles. La plupart des décès constatés sont dus à ces traitements inhumains. Il a également évoqué les cas des disparitions forcées.

De son côté, M. Arif Yunus a dénoncé la mentalité des dirigeants du régime autoritaire azerbaïdjanais qui fait qu'il n'y a pas de liberté d'expression dans le pays et que tout cas de ce type est passible de sanctions sévères. Il a également présenté les objectifs du régime Aliev, soulignant l'obsession de ce dernier de punir tout le monde et de se présenter comme invincible.

Mme Hilda Tchoboian a pour sa part souligné qu'il était inacceptable de politiser une telle question humanitaire, mais que l'Azerbaïdjan utilisait de manière évidente ces ressortissants arméniens prisonniers pour atteindre ses objectifs politiques. Elle a évoqué des cas précis résultants de la campagne lancée par son organisation pour le rapatriement des prisonniers de guerre, en appelant à se joindre à cette initiative.

Au cours de la séance de questions-réponses, un proche de soldat arménien disparu a pris la parole en insistant sur l'importance de la question.